



MSA Ardèche-Drôme-Loire

La MSA s'engage envers les plus fragilisés

“ Dans une période parsemée de crises, lesquelles impactent fortement le secteur agricole, la MSA Ardèche-Drôme-Loire réaffirme son engagement envers les plus fragilisés. Proximité et accompagnement ont ainsi été les fils conducteurs de l'assemblée générale de la caisse, le 20 octobre au pied du Vercors. ”

Avec la succession des crises, « la MSA Ardèche-Drôme-Loire, bien consciente des difficultés, ne fait pas l'autruche, a déclaré le président de la caisse, Henry Jouve. Nous ne sommes pas là que pour encaisser des cotisations mais aussi pour accompagner les agriculteurs et les salariés agricoles en grandes difficultés financières, avec les moyens qui nous sont alloués. » Devant les délégués et invités présents à l'assemblée générale de la caisse, le 20 octobre à Barbières, Henry Jouve a listé les champs d'interventions de la Mutualité sociale agricole envers ses ressortissants : prise en charge de cotisations sociales, accompagnement humain, aide aux familles, prévention, santé... « Nous sommes dans la gestion de l'urgence et toujours au rendez-vous », a-t-il souligné. Preuve en est après le gel exceptionnel d'avril 2021 où salariés et élus de la caisse ont contacté par téléphone 2 642 exploitants potentiellement impactés afin de leur présenter l'offre d'accompagnement de la MSA. « Grâce à l'aide déployée par l'État (170 millions d'euros) au niveau national, cela nous a permis de verser 1,8 M€ de prises en charge de cotisations sur les trois départements et ce n'est pas fini », a indiqué François Donnay, directeur général de la MSA Ardèche-Drôme-Loire. L'an dernier, toutes difficultés confondues, la caisse a versé 4 M€ aux exploitants agricoles de nos trois départements. »

Dispositifs d'aides mobilisables en 2022
Comme l'a expliqué Henry Jouve, pour faire face aux nouvelles crises - sécheresse, conflit en Ukraine, difficulté de la filière porcine - plusieurs dispositifs d'aides sont mobilisables en 2022, au premier rang desquels des prises en charge de cotisations. Un soutien social et financier des exploitants agricoles en difficulté est également dispensé par le biais des dispositifs Regain (Ardèche), Rebondir (Drôme) et Avenir (Loire). « L'an dernier, 360 situations de fragilité ont pu être détectées et 876 accompa-



« Respecter, valoriser, inclure », trois mots qu'Henry Jouve a empruntés à Barack Obama (dans son livre Une terre promise) pour mettre en lumière l'ADN du mutualisme.

gnements réalisés », a fait remarquer François Donnay. Récemment, dans le cadre du nouveau plan d'action sanitaire et sociale (Pass 2022-2025), les administrateurs de la MSA Ardèche-Drôme-Loire ont décidé de mobiliser 720 000 € de fonds propres pour octroyer une aide au pouvoir d'achat d'un montant de 80 € par foyer. « 9 000 ressortissants en sont bénéficiaires ces jours-ci sous forme de chèques d'accompagnement personnalisé » pour l'achat de produits alimentaires, d'hygiène, d'énergie et de petits équipements pour l'habitat », a précisé Henry Jouve.

Des « sentinelles » pour détecter le mal-être
Pour qu'il y ait versement de prestations et d'aides, encore faut-il qu'il y ait des cotisations, a rappelé le directeur général. « Notre politique de recouvrement est adaptée à chaque situation, a assuré le président de la MSA Ardèche-Drôme-

Loire. La procédure contentieuse n'est pas une fin en soi, c'est un échec car cela veut dire, souvent, que le problème n'a pas été suffisamment détecté en amont. » D'où la volonté de la caisse de faire de ses élus des « sentinelles » et d'en déployer aussi dans d'autres organisations agricoles. L'objectif est de repérer chez les ressortissants de la MSA, et plus particulièrement les exploitants agricoles, les signaux du mal-être ou les risques suicidaires. Ceci dans le but de déclencher un accompagnement adapté avec les services de la MSA. Toujours en matière d'accompagnement, la caisse a consacré l'an dernier plus d'un million d'euros au maintien de domicile des personnes âgées. D'autres fonds sont venus soulager les aidants ou encore assurer le déploiement de Maisons d'accueils et de résidence pour l'autonomie (Marpal). « En Ardèche, Drôme et Loire, six sont déjà ouvertes et sept en cours de création » a indiqué François Donnay.



« Au total l'an dernier, toutes difficultés confondues, la caisse a versé 4 millions d'euros aux exploitants agricoles de nos trois départements », a indiqué François Donnay, directeur général de la MSA Ardèche-Drôme-Loire.

Santé et sécurité au travail sont également restées au cœur de l'action de la caisse. Plus de 7 000 visites médicales ont été réalisées et près de 2 500 actions de terrain organisées par les équipes pluridisciplinaires de la MSA (médecins, infirmières, conseillers en prévention...).

De la proximité mais pas sans moyens

En assemblée générale, François Donnay a fait un point sur les évolutions en matière de protection sociale : hausse des allocations logement, allongement du congé paternité à 25 jours et revalorisation des petites retraites au 1^{er} janvier (1 067,91 € pour une carrière complète). En Ardèche, Drôme et Loire, celle-ci a concerné 6 991 retraités et 7 449 conjoints collaborateurs. Par ailleurs, le président et le directeur général ont particulièrement insisté sur leur volonté de développer la proximité. L'an dernier, la caisse pluri-départementale a accueilli plus de 11 000 personnes dans ses quinze agences et reçu près de 236 000 appels téléphoniques (particuliers et entreprises) ainsi que 49 000 mails. « À l'heure où les permanences des organismes ferment en milieu rural, nous avons l'ambition de renforcer notre présence dans nos accueils », a insisté Henry Jouve. La MSA est ainsi présente dans les 76 espaces Frances Services des trois départements où elle assure un accueil de premier niveau. La question des moyens alloués à la MSA Ardèche-Drôme-Loire (411 salariés) pour effectuer ses multiples missions reste cependant posée alors que de nouvelles obligations lui imposent, entre 2021 et 2025, de réduire ses effectifs et ses frais de fonctionnement. L'inquiétude est palpable et les élus de la caisse l'ont fait savoir à travers une motion votée à l'unanimité (voir ci-contre). ■

Christophe Ledoux

ACTIONS DE TERRAIN /

Des élus MSA mobilisés

Dans son rapport mutualiste, Jean-Clément Mucchielli, premier vice-président de la MSA Ardèche-Drôme-Loire, a mis en avant le rôle des 464 élus cantonaux de la caisse. « Avec les salariés, ils se sont mobilisés sur les trois départements en octobre dernier pour organiser une vingtaine d'actions autour de l'alimentation »,

a-t-il indiqué. Des jeunes, des familles et des aînés ont ainsi été sensibilisés aux bienfaits d'une alimentation saine. « C'est un enjeu de taille », a ajouté le président Henry Jouve, faisant remarquer que le ministère de l'Agriculture est désormais aussi celui de la Souveraineté alimentaire. ■

Hommage à Jacques Deleuze

En ouverture de l'assemblée générale, Henry Jouve, président de la MSA Ardèche-Drôme-Loire, a rendu hommage à Jacques Deleuze, administrateur de la caisse terrassé le 8 avril dernier à l'âge de 65 ans, chez lui à Beaulieu (07). Une minute de silence a été observée. ■



Les délégués de la MSA Ardèche-Drôme-Loire élus en 2020 ont vécu leur première assemblée générale en présentiel, le 20 octobre aux Ateliers magiques de Dani Lary, à Barbières (Drôme). À cette occasion, à travers deux motions votées à l'unanimité, ils ont exprimé leur inquiétude, d'une part sur « le moral très détérioré » de leurs adhérents, d'autre part sur la baisse des moyens alloués à la caisse.

INTERVENTION / À l'heure du grand défi démographique de la ferme France, le sociologue François Purseigle, invité à l'assemblée générale de la MSA Ardèche-Drôme-Loire, est venu présenter les nouvelles formes d'entreprises agricoles à l'œuvre.

Une agriculture sans agriculteurs ?

Avec 1,5 % de la population active, « jamais nous n'avons eu aussi peu de chefs d'exploitations agricoles », constate le sociologue François Purseigle. Et dans dix ou quinze ans, nous serons sous la barre de 1 %. » Pour montrer l'ampleur du défi démographique auquel est confrontée l'agriculture française, il évoque les 196 186 cheffes d'exploitation susceptibles de prendre leur retraite d'ici 2030, alors qu'aujourd'hui on ne compte que 13 000 installations (dont 4 800 aidées) pour 20 000 départs. « L'exercice du métier d'agriculteur est de moins en moins familial, on assiste à la fin de l'agriculture conjugale, analyse-t-il. Ce modèle d'exploitations agricoles - où l'on retrouve deux équivalents temps plein (ETP) de la même famille - décline fortement depuis 2010. »

Trois stratégies

Après l'agriculture « patriarcale » de la 3^e République, l'agriculture « conjugale » de la Révolution silencieuse, l'agriculture française entre « dans une nouvelle phase », constate François Purseigle dans son dernier ouvrage co-écrit avec Bertrand Hervieu, également sociologue. « On assiste à un éclatement des formes d'organisation, observe François Purseigle. L'activité de production agricole se tertiarise avec de nouvelles stratégies. » Le chercheur en évoque trois : l'association, l'insertion et la délégation. Dans la première (association), l'exploitant agricole privilégie une gouvernance partagée en entretenant de nouvelles relations avec ses voisins : asselements communs, projets collectifs... Dans la seconde (insertion), il se déve-



« L'activité de production agricole se tertiarise avec de nouvelles stratégies », constate François Purseigle, sociologue. Le chercheur en évoque trois : l'association, l'insertion et la délégation.

loppe en embauchant lui-même ses salariés, en intégrant de nouveaux métiers et nouvelles activités, en créant plusieurs sociétés. La gouvernance est hiérarchique et le travail familial minoritaire. Enfin, la troisième stratégie (délégation ou sous-traitance) concerne l'agriculteur ne souhaitant plus faire tout ou partie des travaux lui-même.

Inventer une nouvelle attractivité

« Ces stratégies prendront une ampleur différente selon les filières et les régions », poursuit François Purseigle. Parfois, elles coexistent au sein d'une même exploitation. « La sous-traitance sera davantage présente chez les céréaliers, précise-t-il. La déprise de l'élevage dans certaines zones intermédiaires devrait probablement accélérer. » La stratégie d'insertion est déjà à l'œuvre en viticulture et en arboriculture. Il cite l'exemple de la Gironde où l'essentiel du travail est réalisé par des salariés embauchés de plus en plus par des entreprises de prestation. « Le premier adversaire de l'agriculture familiale, c'est la famille, poursuit François Purseigle. Les nouvelles générations d'agriculteurs rejettent la confusion des sphères familiale et professionnelle. Ils veulent concevoir de la valeur - pour leur entreprise, leur travail, leurs produits - autrement. Ils ne veulent plus tout faire mais pouvoir arbitrer. C'est un basculement. » Le sociologue invite les organisations agricoles et les politiques publiques à se réinventer. « On ne peut plus fonctionner en 2022 comme il y a cinquante ans, assène François Purseigle. Il faut apporter aux repreneurs une nouvelle attractivité du métier d'agriculteur, avec des entreprises porteuses d'une multitude de projets. Tout se complexifie mais cela ouvre de belles perspectives. » ■

Christophe Ledoux

* Le second ouvrage des sociologues Bertrand Hervieu et François Purseigle, sorti le 20 octobre, s'intitule « Une agriculture sans agriculteurs » (éd. Presses de Sciences Po).

Deux motions

RÉDUCTION DES MOYENS

« Nous sommes en colère »

Contrainte de réduire de 6 % ses effectifs et de 25 % ses frais de fonctionnement, « aucune entreprise ne pourrait accepter une telle saignée », a déclaré Jean-Clément Mucchielli, premier vice-président de la MSA Ardèche-Drôme-Loire. Nous sommes en colère, il faut arrêter les coupes sombres. » En cause, la convention d'objectifs et de moyens (COG) 2021-2025 signée entre la caisse centrale de MSA et l'État. L'inquiétude est si forte qu'une motion a été unanimement approuvée par les élus de la MSA Ardèche-Drôme-Loire réunis en assemblée générale le 20 octobre à Barbières. Réaffirmant « la nécessité impérieuse d'un régime de protection sociale dédié aux acteurs du monde agricole », ils demandent à l'État de « garantir le fonctionnement territorial des MSA par des dotations budgétaires suffisantes permettant notamment une réelle vie mutualiste ». « Ce n'est pas dans l'habitude de notre caisse de MSA de voter des motions, a confié Henry Jouve, président. Mais il est important de faire remonter cette inquiétude auprès de notre tutelle, la caisse centrale de MSA et les ministères. »



« Il faut arrêter les coupes sombres », a déclaré Jean-Clément Mucchielli, premier vice-président de la MSA Ardèche-Drôme-Loire.

DIFFICULTÉS DU MONDE AGRICOLE

La MSA tire la sonnette d'alarme

« Après la sécheresse, la grêle, la Covid en 2020, le gel exceptionnel et toujours la Covid en 2021, nos exploitants sont à nouveau durement touchés en 2022 avec une nouvelle sécheresse, des épisodes de grêle d'une rare violence, des attaques de loups et les conséquences économiques dramatiques de la guerre en Ukraine, avec notamment une hausse spectaculaire des prix des énergies », constatent les élus de la MSA Ardèche-Drôme-Loire dans une seconde motion. Dans ce contexte particulièrement anxiogène, ils attirent l'attention des pouvoirs publics « sur le moral très détérioré » de leurs adhérents, et ce que celles qui soient les filières. « La cessation d'activité apparaît comme une échappatoire de plus en plus souvent évoquée, alors même que la pyramide des âges amènerait à perdre 55 % de nos exploitants dans les dix années à venir », écrivait-ils. Évoquant « l'état de fatigue profond » dans lequel se trouvent nombre d'agriculteurs « ayant épuisé leurs ressources personnelles et économiques », les élus de la MSA Ardèche-Drôme-Loire appellent à « une mobilisation accrue de tous les services de l'État et des départements, ainsi que de l'ensemble des représentants de la profession et ses partenaires ». ■



Salariés et élus de la MSA Ardèche-Drôme-Loire impliqués dans les actions « alimentation » ont été invités à monter sur la scène.